Consultation n°2023-05-MGT-DPAM
Réalisation d'un ensemble d'études des fonds marins et des besoins techniques pour l'implantation d'ancrages écologiques dans les eaux intérieures des îles de Raiatea et Taha'a

Informations des candidats dans le cadre de la Consultation n°2023-05-MGT-DPAM -
Réalisation d'un ensemble d'études des fonds marins et des besoins techniques pour l'implantation d'ancrages écologiques dans les eaux intérieures des îles de Raiatea et Taha'a

Date de la question	Date et heure de la publication sur le site DPAM	Questions posées dans le cadre de la consultation	Réponses données
25/07/2023 - 11h22	28/07/2023 - 11h38	L'entreprise choisie pour l'ensemble des études pourra sous missionner lors de la phase de consultation pour la pose des ancrages écologiques ?	Oui, l'attributaire du présent marché pour étude de faisabilité pourra candidater au marché ultérieur de pose d'ancrages s'il résulte de l'étude que ces opérations s'avèrent faisables. L'ensemble des éléments de l'étude de faisabilité ayant conduit à la définition du projet seront alors communiqués à tous les candidats dans le DCE